

PRÉFECTURE du RHÔNE
Reçu le - 4 JUIN 2013
DIRECTION DES LIBERTÉS PUBLIQUES
ET DES AFFAIRES DÉCENTRALISÉES

**EXTRAIT du PROCES VERBAL des DELIBERATIONS
du COMITE SYNDICAL du 29 MAI 2013**

L'An Deux Mille Treize, le Vingt Neuf Mai, à Dix Neuf Heures, Le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Bernard BEGUIN.

Etaient présents : Monsieur BEGUIN, Monsieur ROUX,
Madame GUICHERD, Madame BARET, Madame MIQUET
Monsieur JOURDAIN, Monsieur DENISSIEUX, Monsieur EVANGELISTA, Monsieur FIORINI,
Monsieur GELIN, Monsieur LAFONT, Monsieur SAUNIER.

Absent excusé : Monsieur PARTRAT
Madame GUICHERD présente un pouvoir de Madame NICOLAS

Objet : **Modification du tableau des effectifs** Considérant que le Président propose de modifier le tableau des effectifs afin de permettre l'avancement de grade d'agents de la filière technique et de tenir compte de la suppression d'un poste d'adjoint.

Situation actuelle		Situation nouvelle	
Filière technique		Filière technique	
Agent de maîtrise	1	Agent de maîtrise	1
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	0	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	2
Adjoint technique 1 ^{ère} classe	7	Adjoint technique 1 ^{ère} classe	5
Adjoint technique 2 ^{ème} classe	2	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	1

Après délibération,
A l'unanimité, le Comité Syndical:

- APPROUVE le tableau des effectifs comme indiqué.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS
ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS

Le Président du Syndicat Intercommunal Murois Certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au Représentant de l'Etat et au Comptable du Trésor Public.

Fait à St Laurent de Mure, le 30 mai 2013.

Le Président

Bernard BEGUIN

